



## Mairie

10 Impasse des jardins  
BP 1 - 44440 Teillé  
02 40 97 23 15  
mairie@teille44.fr

## Horaires de la mairie

- \* Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- \* Le vendredi après-midi de 14h à 16h30



## Horaires de la poste

- \* Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- \* Le samedi de 9h00 à 11h30

## Agenda du mois

### Mars

- 24 - Forum Job d'été alternance  
26 au 7 avril - Opération « Toutes Pompes Dehors »  
28 - Coupure d'eau dans le bourg

### Avril

- 1 - Chasse aux œufs  
7 - Opération recyclage ALT  
8 - Sortie de reconnaissance des Foulées  
9 - Pause conviviale  
15 - Prom'nons-nous  
7 - 11 et 28 - RDV Poly-Sons  
21 et 22 - Portes Ouvertes Artisanales et commerciales  
24 - Conseil Municipal

## Contacts erronés dans le Teillé Panorama

C'Osmose  
5, La Petite Fournerie  
44850 MOUZEIL  
[www.parc-monumental.com](http://www.parc-monumental.com)  
Contact : Marie-Luce TORRELLI  
Présidente 06 70 79 76 80

# TEILLÉ—Actualités



## Municipalité

n° 882

Avril 2018

Décès : le 27 février - ROUSSEAU Marcel - 83 ans  
le 27 février - BLIN Marie-Louise née RIVIERE - 84 ans

Parrainage : le 17 mars - Morgan LOMBARD



## VEOLIA EAU

En raison des travaux sur le réseaux de distribution d'eau potable, une coupure d'eau générale dans tout le bourg est prévue le mercredi 28 mars de 13h30 à 18h00

Conseil et précaution :

Maintenir vos robinets fermés durant l'intervention.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au [09 69 32 35 29](tel:0969323529)



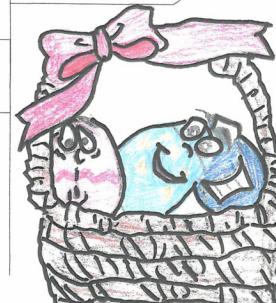
## Chasse aux œufs

Dimanche 1er Avril 2018



À 10h30

Au plan d'eau de Teillé



Jusqu'à 11ans

Inscription obligatoire en mairie ou sur internet: [teille44.fr](http://teille44.fr)  
Date limite d'inscription:  
30/03/18  
Inscription limitée à 40 Familles.  
En cas d'intempérie le CCJ se réserve le droit d'annuler cette animation.  
Les enfants sont sous l'entièr responsabilité des parents.

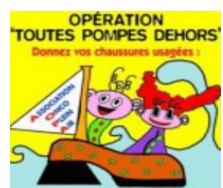


## Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

En ce mois de Mars 1918 nous avons à déplorer les décès de :

Le 3 - Jean Baptiste JUTON (26 ans) né le 18 janvier 1892 au village de la Croix, décédé à l'Hôpital complémentaire N°42 de Broons (Côtes du Nord) de maladie contractée au service.

Le 18- Eugène ROBERT (38 ans) né le 11 janvier 1880 à Mouzeil, résident au village de la Guibretière, décédé à Nantes (Loire-Inférieure) d'un accident en service.



## Opération 2018 « Toutes pompes dehors »

**Du 26 mars au 7 avril,**

une paire de chaussures usagée donnée = un sourire retrouvé.

L'Association Oncologie Plein Air (AOPA) renouvelle son action pour les enfants malades.

Le séjour de 2017 dans le massif du Vercors s'est très bien passé, et votre contribution à ce séjour d'été aura permis aux Jeunes de profiter d'un temps de récupération, afin de pouvoir garder l'envie de se battre contre la maladie : un grand MERCI à vous ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette cause.

**Un dépôt est organisé à la Mairie de Teillé et à l'Ecole Jacques Demy**



Le printemps réveille votre maison !!! Faites appel à la mise à disposition !!

La **mise à disposition** de personnel par Erdre et Loire Initiatives c'est :

- \* 157 salariés qui travaillent chez 241 de nos clients sur 2017 ;
- \* Favoriser **l'Economie Sociale et Solidaire** pour donner un autre sens à vos recrutements;
- \* 25 ans d'existence, de partenariats et de savoir-faire ;
- \* **Des services variés** : Entretien de la maison, des jardins, des espaces verts, des locaux ; garde d'enfants (+3ans) à domicile ou en collectivité ; divers manutentions auprès des particuliers et des professionnels etc...

ELI, association intermédiaire, œuvre pour l'accès à l'emploi durable sur le Pays d'Ancenis, chez vous mais aussi dans les collectivités, entreprises et associations du territoire.

Vous aussi faites appel :

Siège social: ZAC de l'Aéropôle – 730, rue Antoine de Saint Exupéry à Ancenis - Tél. : 02.40.83.15.01

Mail : accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr

Antennes:

2, place de l'Eglise à Teillé

Tél. : 02.40.97.73.79

Mail : [cip-teille@erdreetloireinitiatives.fr](mailto:cip-teille@erdreetloireinitiatives.fr)

206, rue du parc - Varades à Loire Auxence

Tél. : 02.40.98.37.91

Mail : accueil-varades@erdreetloireinitiatives.fr

## PAUSE CONVIVIALE

Après les deux premières Pauses Conviviales, un nouveau rendez-vous est prévu le :

**lundi 9 avril, de 14h00 à 17h00 à la maison paroissiale à Riaillé.**



Vous pouvez venir quand vous voulez dans l'après-midi, à partir de 14h00. Après une promenade ou un atelier cuisine appréciés le 19 mars, des activités diversifiées vous seront proposées. Mais vous pouvez aussi y venir pour le simple plaisir de rencontrer du monde.

L'équipe de bénévoles du Secours Catholique, renforcée de volontaires, travaille à l'élaboration d'un calendrier pour les 3 mois qui viennent. Selon vos souhaits, vos besoins, un programme d'activités sera annoncé prochainement.

Le manque de moyen de transport ne doit pas être un problème. Faites-nous signe, on s'organisera. Alors... si vous vous sentez concernés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être,

si vous pouvez en parler autour de vous,

si vous pouvez vous organiser pour les transports

que vous soyez seul(e), accompagné(e), chauffeur, accompagnant... **vous serez les bienvenus !**

Renseignements, contact : 06 81 09 16 71

## Actualités divers

### PROM'NONS-NOUS le dimanche 15 avril 2018 !

Chaque année, l'Action Catholique des Enfants de Loire-Atlantique organise une marche familiale sur un secteur différent de Loire-Atlantique. **Le 15 avril 2018**, celle-ci aura lieu à Teillé, paroisse Nouvelle Alliance des Hauts de l'Erdre, Zone pastorale Erdre et Loire, en Pays d'Ancenis !

Il s'agit d'une marche familiale, accessible à tous, ouverte à toute la population, toutes les générations. Le but est de passer un moment convivial, en famille, pour découvrir un territoire.

Le matin, une marche sur un circuit d'environ 5 km, accessible à tous, jalonné d'étapes permettra aux marcheurs de découvrir ou redécouvrir quelques-unes des richesses de la commune. Les départs s'échelonneront entre 10h et 10h30. Le midi, un pique-nique sera partagé, apporté par chacun. L'après-midi, des animations et jeux seront proposés par des équipes de mouvements inter générations. 1€ de participation sera demandé sur place.

**Toute la population est invitée !**

**Rendez-vous au chapiteau du plan d'eau de Teillé, à partir de 9h30 !**

*Renseignements ACE44 : 02 49 62 22 34 ace@nantes.cef.fr ou localement : 06 81*

### ECOLE DE MUSIQUE POLYSONS, UN MOIS D'AVRIL RICHE EN RENDEZ- VOUS

Le mercredi 11 avril, de 15h à 16h à la Maison de retraite de Joué-sur-Erdre, ce seront les jeunes guitaristes et flutistes qui se produiront, sous la direction de leurs professeurs, Gil STENBERG et Maud CHEREL.

Et enfin, le samedi 28 avril à 14h30 à la salle de la Mauvraie à RIAILLE, les élèves de batterie, de guitare basse et de piano vous feront découvrir leurs talents, sous la direction de Ludovic LOISELEUR, Louis HUBBEL, Florent MARCHAND. Entrée libre et gratuite.



L'école de musique, c'est 135 élèves toute l'année, formés par des professeurs diplômés et soucieux de mettre en œuvre un projet pédagogique axé sur le plaisir d'apprendre et de partager la musique et le chant, collectivement. En témoigne en mars 2018, une semaine d'ateliers collectifs qui permet à chaque élève de découvrir d'autres disciplines, d'autres élèves et d'autres professeurs.

L'école est associative, gérée par 8 parents d'élèves ou élèves bénévoles qui assument des tâches : fonction employeur, communication, organisation, gestion des finances, projet pédagogique. Les 8 bénévoles qui constituent le Conseil d'administration sont organisés en co-présidence. Cette année, 4 membres quittent le CA. Il est important qu'ils soient remplacés. Nous faisons appel à toute personne intéressée par le développement et le rayonnement de notre école de musique rurale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter : [ecoledemusiquepolysons@gmail.com](mailto:ecoledemusiquepolysons@gmail.com) ; site internet : [polysons.net](http://polysons.net) ; siège social : 2 place de l'église, 44440 TEILLE ; 07 82 39 52 68,

## Vie associative Teilléenne

### Amicale des Retraités

**Vie du Club :** Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>me jeudi du mois à 14h30 (à partir d'avril). Il n'y a pas de club le jeudi 19 avril.

**Marche :** vendredi 30 mars à Teillé, vendredi 6 avril à St Mars-la-Jaille, vendredi 13 avril à Ancenis (La Charbonnière), vendredi 20 avril à Teillé, vendredi 27 avril aux Touches, heure de rassemblement : 14h

**Question pour des champions :** mercredi 4 avril à St Herblon 14 h

**Repas annuel du 18 avril :** Il est demandé aux adhérents de s'inscrire auprès de leur délégué de secteur.

Au cours du concours de belote du 5 mars, il a été échangé par mégard une veste d'homme marron, s'adresser au 02 40 97 70 45.

Dans le but d'aider au financement des projets de l'Ecole Jacques Demy,  
l'Amicale Laïque relance une

**OPERATION  
«RECYCLAGE PAPIERS»**

Les papiers acceptés sont les suivants :

- \* toutes publicités (retirer les plastiques d'emballages),
- \* les livres,
- \* les journaux,
- \* les manuels scolaires,
- \* les annuaires,
- \* les enveloppes papier avec et sans fenêtres,
- \* les courriers, lettres,
- \* les papiers cadeaux,
- \* les cahiers,
- \* les magazines,
- \* les catalogues,

Tous les papiers se trient et se recyclent

Journaux Magazine Papier à lettre Enveloppes Papier à en-tête

Publicités Plastique Catalogues Annuaire Journaux à imprimer

Cartouches d'encre et de toner Papier tout papier et serviettes recyclables

Préface de la compagnie de l'assurance... Environs les papiers doivent être séparés... Utiliser les papiers séparés pour faire des pochettes, mouchoirs, serviettes, pochette à crayon, etc... Utiliser les papiers recyclables pour faire des sacs à céréales...

**LES SAMEDIS DE 10H A MIDI**

**7 AVRIL**  
**5 MAI**  
**2 JUIN**

Si vous n'êtes pas disponible lors de ces dates,  
contactez-nous.

Nous vous remercions pour votre participation.

Retrouvez-nous sur amicalelaiqueteille.asso.st/ Internet :

### ARMAT

Particuliers ou associations peuvent louer les stands de l'ARMAT pour des fêtes familiales ou associatives.

**Tarif :** 10 euros le stand de 3m x 3m.



**Modalités de réservation :** prendre contact avec le responsable Roland TILLAUD Tél : 07 86 80 24 20 pour vérifier la disponibilité. Confirmer ensuite par écrit la date de réservation (sans écrit la réservation n'est pas définitive). Merci de votre compréhension.

Buvette et Restauration

**PORDES OUVERTES**  
artisanales et commerciales

Entrée gratuite DE TEILLÉ Concert gratuit

avec Amharclann à partir de 19h00 le Samedi

21 & 22 AVRIL 2018

Information - Animation poney - Stand - Marché artisanal

Espace bien-être - Tombola

Zone artisanale de Teillé de 10h à 18h

Manifestation organisée par ARTICOM (Association des Artisans et Commerçants de Teillé)

Ne pas jeter sur la route publique

Map showing the location of Teillé in the Loire-Atlantique department, France, with surrounding towns like Nantes, Ancenis, and Varades.

Logos: CA Groupama Le Coin du Marquage

**DIMANCHE**

**10**

**JUIN** 2018

**TEILLÉ**

**20 ème RANDO**

*la teilléenne*

Engagement de 8h à 10h30 (Au Plan d'eau)

**8 PARCOURS...**

**CYCLO 60 ET 80 KM**

**VTT 35 ET 45 KM**

**VTC 20 KM**

**PÉDESTRE 8, 12 ET 16 KM**

**Tarif 5€50, Enfants 3€**

**RAVITAILLEMENTS SUR LES CIRCUITS**

**ASSIETTE GARNIE A L'ARRIVÉE**

**TOMBOLA GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS**

**ORGANISÉE PAR LE CYCLO CLUB TEILLÉ**



### ASCED Athlétisme

#### Sortie de reconnaissance des Foulées du 1er mai pour tous le dimanche matin 8 avril

Les Co-organisateurs des Foulées du 1<sup>er</sup> Mai, l'ASCED Athlétisme et l'Athlétic-club du Pays d'Ancenis se donnent rendez-vous le dimanche 8 avril pour un 10 kms de reconnaissance. Vous êtes tous invités ce dimanche à se joindre à eux. Différents groupes seront formés afin de permettre des allures correspondant à tous les niveaux pour le plaisir de chacun. Alors prévoyez vos baskets et **rendez-vous le 8 avril à 9 h au terrain de football de Teillé pour un départ à 9h30 de cette sortie conviviale.**  
Contact : tél 06 15 28 23 91 ou asced.athlé@gmail.com

## SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

## Services de garde



### Pharmacie :

Permanences à l'extérieur de la pharmacie : [www.3237.fr](http://www.3237.fr)



### Gardes infirmières :

ALDUY Déborah ou ROBERT Monique infirmières de Teillé au 06.21.94.52.33

Au cabinet : de 8h45 à 9h15



BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au 02.40.97.87.56

## Kinésithérapeutes



MÉZIERE Lucie & MANIÈRE Véronique 39 rue du Haut-Bourg - TEILLE 02.40.97.30.61 Cabinet, domiciles, sur RDV.

## Médecins et ambulances :



Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.

## Taxis :



BARTHELEMY Régis au 02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h  
**LENEIL Antoine** au 06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et 24h/24

## Vétérinaire :



Centre Vétérinaire de Riaillé au 02.40.97.80.26

## Pour info....

Retrouvez-nous SUR FACEBOOK  
OU SUR INTERNET www.zepizza.fr

**ZE PIZZA**

**Zé l'adore !**  
ARTISANALE AUTHENTIQUE

**Ze Camion !**  
PIZZAS À EMPORTER

06 74 15 81 59

**PROMO**  
1 pizza 31 cm  
ACHETÉE  
La 2<sup>e</sup> à moitié  
PRIX !  
\* sous la moins chère de la commande

Offre valable jusqu'au 31 mars 2018

\* Offre non cumulable, valable une seule fois sur remise de ce coupon, uniquement dans notre Atelier Zé Pizza.

RETRouvez-NOUS TOUS LES SOIRS  
Mardi : PANNECÉ 17h - 21h - Place de l'église  
Mercredi : COUFFÉ 17h - 21h - Place de l'église  
Jeudi : LE CELLIER 17h - 21h - Place de l'église  
Vendredi : TEILLÉ 17h - 22h - Place du Proxi  
Dimanche : POUILLET-LES-CÔTEAUX - 17h - 22h  
parking co-voyageur (face au garage PELLERIN)



Réouverture du magasin  
**PROXI** après travaux  
tous les jours sauf le lundi

## Remerciements

Jeannine et Loïc, Michel et Jocelyne, leur enfants et petits enfants vous remercient de votre présence, des envois de cartes et des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de *Marie-Louise BLIN*.

## Petites annonces....

A vendre bois de chauffage - 06.29.80.24.22

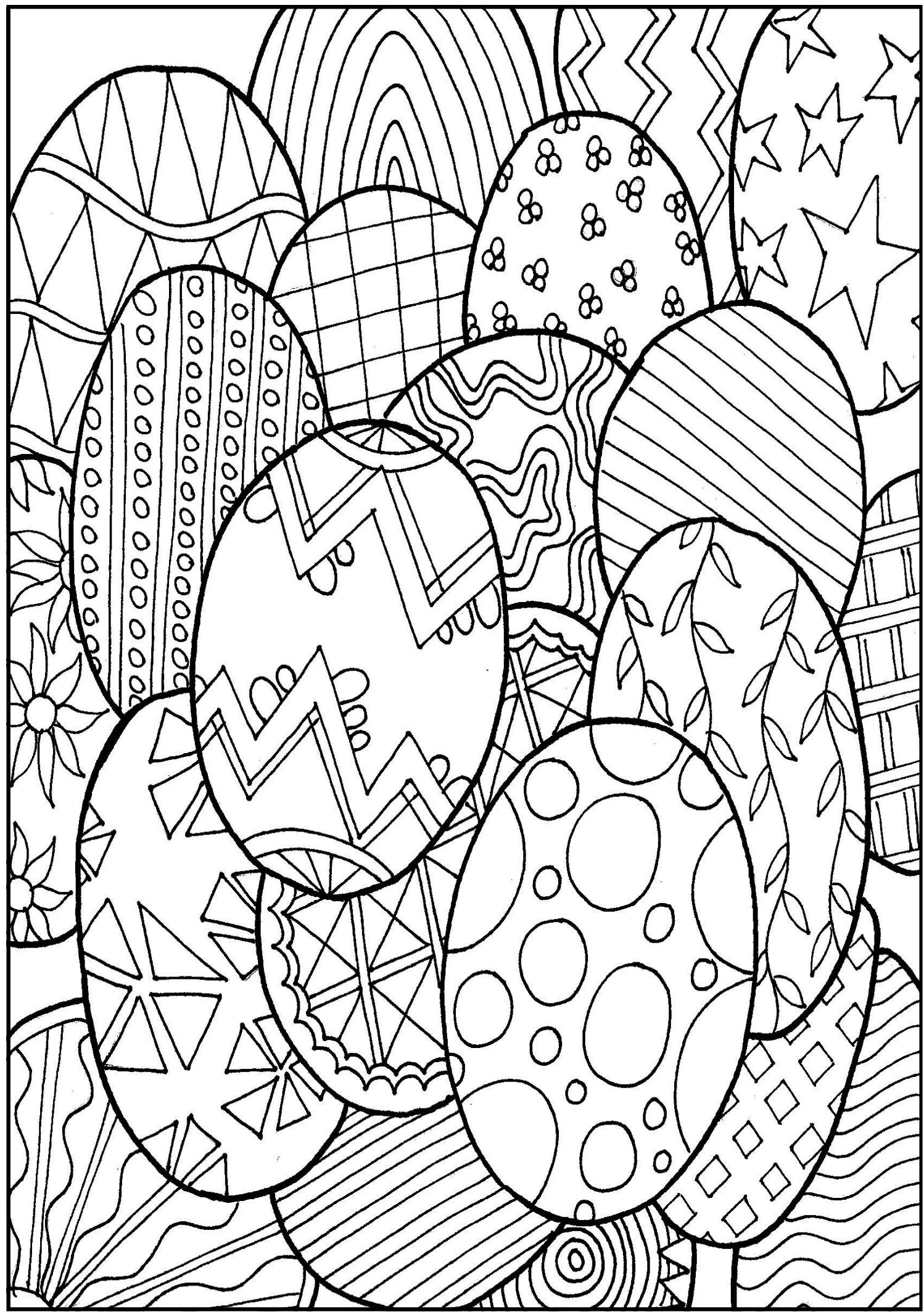
A louer T3bis - 530 € disponible fin avril - 06.79.67.77.81

Vends congélateur bahut LADEN 384 litres - 100 € 02.40.97.29.24

Location à la Baluère - T3bis à partir du 15 mai - 06.79.67.77.81



**Prochaine Parution :** 22/04/2018 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à [mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr) avant le 15/04/2018. Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : [mairie@teille44.fr](mailto:mairie@teille44.fr). Direction de la publication : C. ROUIL responsable commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé



## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2018

L'an 2018, le 06 février à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD, Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoints, Christophe LEBRETON, conseiller délégué, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Aurélie FERRE (pouvoir à André GUIHARD).

Secrétaire de séance : Lydia BEATRIX

La séance débute par une minute de silence.

### **Approbation du compte-rendu du 12 décembre 2017**

F. Etié demande si Julien Gaultier avait adressé un courrier de démission. Réponse : oui, la lecture avait été faite en séance.

J. Squelard : dans la délibération sur les rythmes scolaires, il faut lire accueil « de loisirs » et non « périscolaire » (différence au niveau de l'encadrement des enfants).

B. Dabo : tarif théâtre : préciser Particulier habitant de Teillé.

### **Réf : 2018-001 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE**

La collectivité a la possibilité d'adhérer à une convention de participation mise en place par le Centre de gestion qui a décidé de lancer une consultation en vue de conclure une convention de participation pour le risque prévoyance avec effet au 1er janvier 2019, pour le compte des collectivités et établissements affiliés qui le demandent. Cette convention, d'une durée de 6 ans, permet la mutualisation des risques et donc d'obtenir un niveau de garanties et de taux intéressant.

A l'issue de la consultation la collectivité conservera la possibilité de ne pas signer la convention de participation proposée.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

-Décident de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation au titre du risque prévoyance que va engager le centre de gestion en application de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984

-Prennent acte qu'après avoir pris connaissance des garanties et tarifs proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion à compter du 1er janvier 2019.

### **Réf : 2018-002 Convention cadre de remboursement des frais relatifs à la bibliothèque**

Le Maire présente la convention de remboursement des frais entre la COMPA et la commune et l'utilisation de la bibliothèque :

Mise à disposition du bâtiment, rue du clos Olivier

Frais à la charge de la commune: charges de fonctionnement (fluides, entretien, réseaux, etc..). Les frais engagés par la commune seront remboursés chaque année par la COMPA, et le montant est plafonné à 1 755.16€.

Il est précisé que l'achat de fournitures est à la charge de la COMPA.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention.

### **Réf : 2018-003 Rétrocession des voies et réseaux des lotissements**

Trois élus sont concernés par ce débat : Jérôme SQUELARD, Lydia BEATRIX et Fabrice ETIE. Ils sont invités à quitter la salle durant cette décision.

Les demandes de rétrocession ont été émises par les Associations Syndicale de Propriétaires (ASL) de la Censive et du domaine de la Chesnaie.

Le Maire rappelle que la rétrocession des voies et réseaux du lotissement de la Censive (ASL la Censive) et celui de la Chesnaie (ASL le domaine de la Chesnaie) a déjà été abordée en séance.

Le fait de reprendre les parties communes, engendrera plus de d'entretien pour la commune (espaces verts, voirie, éclairage public...). Le Maire précise que dès réception du projet d'acte, celui-ci sera soumis à l'avis du notaire en charge des dossiers communaux.

Remarque sur l'éclairage public du lotissement de la Censive : lampadaires parfois allumés en journée, ce point sera à vérifier.

Le maire propose aux conseillers :

- De valider le prix d'achat à l'euro symbolique
- De demander la participation des ASL pour leur dossier respectif à hauteur de 100% des frais d'actes (les habitants des lotissements n'auront plus de frais après la rétrocession).

Les membres du conseil municipal,

Décide :

- A l'unanimité de fixer le prix d'achat à l'euro symbolique
- à 14 voix pour et 1 contre, de laisser à la charge des ASL de la Censive et du domaine de la Chesnaie les frais d'actes notariés.

Autorise le maire à poursuivre ces affaires et à signer les actes.

#### Réf : 2018-004 DETR 2018 – salle de sports

Par courrier du 13 décembre 2017, la préfecture lançait l'appel à projet « Dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 ». Il existe 5 catégories d'opérations éligibles : bâtiments publics, attractivité des territoires, transition écologique, énergétique et numérique, Voirie liée à la sécurité et réseaux divers, ingénierie territoriale.

Il est précisé que le plafond pour la catégorie Bâtiments publics est relevé à 1 000 000€. Les communes ne peuvent déposer qu'un seul dossier. Le taux de subvention est de 25 à 35%.

Le Maire propose d'établir un dossier pour la construction de la salle de sports avec le budget prévisionnel suivant :

Dépenses	HT	Recettes	HT	%
Travaux	950 000.00 €	Conseil départemental	50 000.00 €	4%
Frais Architecte	95 000.00 €	ETAT	100 000.00 €	9%
Autres dépenses (sécurité, frais insertion, branchements réseaux, terrain)	85 000.00 €	DETR	332 500.00 €	29 %
		COMPA	100 000.00 €	9%
		Charge commune	547 500.00 €	49 %
TOTAL Dépenses	1 130 000.00 €	TOTAL Recettes	1 130 000.00 €	

subventions	51%
part communale	49%

Les chiffres annoncés sont des estimations émanant de la salle de sports de Vay, projet compatible sur la commune.

F. Etié : quelle est la subvention de l'état de 100 000€ ? Réponse : ministère des sports. Il s'agit de subventions probables ? réponse : oui, ce sont des estimations. Si la part à la charge de la commune ? réponse : le projet pourra être révisé.

A Guillet : pourquoi on parle de salle de sports et non de salle multi activités ? réponse : la salle d'activités actuelle pourra être réhabilitée ; suite aux visites avec le CAUE, les salles multi activités sont des projets plus couteux.

F. Etié : favorable à ce type de projet mais il manque un rapport écrit de la concertation avec les associations ; si elles sont intéressées, viendront-elle réellement dans la salle de Teillé. Réponse : Les associations avaient émis des besoins mais difficile de répondre à toutes les spécificités demandées ; il est difficile de savoir si les associations concertées vont perdurer, il existe une part de risque.

F. Etié : coût de fonctionnement : manque de comparatif avec d'autres salles + double projet, si il y a un risque, il faut prévoir un filet de sécurité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'arrêter le projet de construction d'une salle de sports,
- d'adopter le plan de financement
- de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 (DETR). exposé ci-dessus,

**Réf : 2018-005 Amendes de police 2018 – aménagement de la Vieille Rue**

Monsieur le Maire a fait estimer le coût des améliorations de sécurité de la rue vieille rue (route partagée : piétons, cyclistes et véhicules) par la société CERESA. Le montant total s'élève à 274 836.00€.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de poursuivre le projet et de solliciter toutes subventions relatives à ce projet.

Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à ce projet pour sécuriser la rue de la vieille rue et autorise le maire à demander une subvention au titre des amendes de polices

**Réf : 2018-006 Tarifs des travaux de voirie**

Le Maire propose de mettre à jour les tarifs de la façon suivante :

Fourniture et pose de buses diamètre 300 -mL	Prix coutant TTC + 15% (prix évolutif en fonction des factures d'achat de fournitures)
Fourniture et pose de buses diamètre 400 -mL	
Réalisation d'un regard	80€ Forfait par regard
Grille	Prix coutant TTC + 15% (prix évolutif en fonction des factures d'achat de fournitures)
Empierrement pour 6 mL de buse	55€ -Forfait
Terre pour 6 mL de buse	55€ -Forfait

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs énoncés ci-dessus à compter du 1er mars 2018

**Réf : 2018-007 Demande de subvention pour la restauration des archives communales**

Le maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour la restauration des archives communales. Le dossier doit être déposé avant la fin du mois de février.

Le montant du devis de restauration pour 2018 est de 1 012.57€ HT subventionnables à hauteur de 20%.

Le conseil municipal à 17 voix pour et 1 abstention :

- décide de restaurer les registres pour un montant de 1 012.57€ hors taxe.
- demande l'aide du département pour 2018.

**Courrier divers**

-Le maire donne lecture du courrier de l'Outil en Main de Teillé relatif à un projet de construction d'un bâtiment sur un terrain communal. Ce bâtiment mesurerait 10.5 x 24.5m, l'emplacement serait à préciser mais l'association demande un accord de principe pour construire sur le terrain communal. En cas, de départ de l'association, le bâtiment reviendrait à la commune.

F. Etié + A. Guillet : ce n'était pas à l'ordre du jour donc pas de vote.

Réponse : passage en commission urbanisme avant un vote en conseil

-Le Maire donne lecture du courrier de la SCI ALEMMA et GEVALYS relatif à une demande d'achat de terrain communal dans la zone artisanale pour agrandir leurs activités.

Passage en commission urbanisme

-Mr Gérard BARRIER Vice-Président à la COMPA « Développement économique », reporte son intervention en séance de conseil.

-Le Maire informe que la COMPA demande un référent bibliothèque par commune, le Maire propose Anne GUILLET qui est déjà en charge des dossiers de la bibliothèque. A. Guillet est favorable à poursuivre cette mission.

-Invitation AG de l'ARRA : 17/02/18 14h30 Ancenis.

-Le Maire donne lecture du courrier de l'académie de Nantes autorisant la commune à un retour à l'école sur 4 jours en septembre 2018. Les horaires définitifs sont à envoyer avant le 2 mai 2018. Il est précisé que l'organisation des transports n'a pas encore débuté.

-Courrier de la COMPA sur le développement de la zone artisanale : le maire précise qu'un courrier a déjà été adressé à la COMPA pour signaler que plusieurs artisans souhaitent s'installer dans la zone de Teillé.

-Population INSEE au 1er janvier : 1821 habitants.

-Association AVAV : randonnée motorisée le 7 avril 2018.

## **Compte-rendu des commissions**

### **a) Commission Communication– Catherine Rouil :**

Le panorama est paru dans les temps. Certains habitants n'ont pas reçu leur exemplaire.  
Fin d'année 2017 : préparation des vœux du maire.

### **b) Commission Enfance Jeunesse – Christophe Lebreton :**

Bilan du 1er mois de Cantine en gestion autonome : prix du repas 1.95€ (1.65€ Prix de l'assiette + 0.30€ Temps de Marina – temps consacré plus important que prévu).  
Les avantages : produits locaux, bons retours des enfants, moins cher que Restoria.  
Hausse de fréquentation au restaurant scolaire, Il y a eu 900 repas en plus depuis septembre.

### **c) Commission culturelle – Arnaud Pageaud :**

Devis demandés pour communiquer autour de l'exposition de Jean-Claude Lambert au plan d'eau  
Guinguette de l'Erdre : difficulté pour réserver un groupe. Réflexion sur un enrichissement de la journée avec un apéro concert ?

70 ans et + : questionnaire de satisfaction à envoyer.

Subventions 2018 : 1ère étude des dossiers à venir, critères identiques à 2017.

Devis Arbre à fil pour commémoration de novembre 2018 : 542€

Bar du théâtre : travaux ajournés mais à planifier en 2018

Rencontre avec le district de foot : le Fonds d'aide football amateur (FAFA) ne subventionne plus les espaces de convivialité, mais des pares ballon => voir avec le FCMTL si il y a des besoins.

Maisons décorées : 5 participants, courrier à envoyer aux participants

Cabine à histoires : réduire le nombre d'emplacements.

Demande d'aide au niveau de la commission culture car les réunions et rencontres sont nombreuses. Arnaud propose la désignation d'un conseiller délégué pour le suppléer, il a pensé à Bertrand Dabo (ordre du jour d'un prochain conseil).

29/03/2018 : réunion commission culture.

## **Questions diverses**

L. Béatrix demande l'état d'avancement des travaux de remise en état des portes des vestiaires du foot, et si la société Delanou est assurée. Réponse : oui chez Groupama. Elle demande à consulter les documents relatifs à ce litige : déclaration aux assurances, rapports d'expertises...

Suite au vandalisme, le devis de CM Batim pour la réparation a été validé et pris en charge par l'assurance. Le montant pour remplacer les portes est estimé entre 10 et 15 000€. Les portes ont été renforcées mais elles ferment difficilement. Dès que la porte vandalisée sera changée, on pourra apprécier son efficacité.

C. Priou : il regrette l'absence de Mr Barrier qui aurait abordé l'objectif Tourisme de la COMPA. Une aide financière pourrait être demandée à la COMPA. Les conventions de passage pour les chemins de randonnée seront mises l'ordre du jour du prochain conseil. Il n'y aura donc pas d'achat de terrains. Le budget est établi.

A Guillet : travaux du cimetière toujours prévus ? Le manque de temps fait qu'ils sont reportés.

C. Priou : un habitant de Teillé va parcourir 4 000km à vélo, la commune pourrait communiquer sur ce périple.